

Conseil général de Mex du 5 octobre 2020

Madame la Présidente ouvre la séance, il est 20h15
Elle souhaite la bienvenue à M. Bernard Morel, collaborateur du journal de Cossonay.

Appel	48 membres sont présents. Le quorum est atteint.
Nouveaux membres	Deux nouveaux membres sont assermentés : Mme Sylvie Meystre, M. Hervé Chevalley.
Procès verbal du 15 juin 2020	Le PV est accepté à la majorité, un contre, et deux abstentions.
Communications de la municipalité	<p>Le syndic excuse l'absence de M. Raymond Marelli, qui subit une petite intervention chirurgicale.</p> <p>Un restaurant asiatique ouvre ses portes à Villars-Ste-Croix le 2 novembre 2020, 7 /7 jours. Il officiera également comme office de poste.</p> <p>M. Berthoud, prend la parole et informe que la crèche a ouvert ses portes ce jour. Il a fallu presser les prestataires pour terminer l'aménagement. Le permis d'habiter et d'utiliser a été donné par la commune et le canton, il reste néanmoins quelques finitions. Le 1^{er} novembre les exploitants entreront dans leur appartement. L'ouverture du restaurant est envisagée le 1^{er} décembre si tout va bien.</p> <p>Mme Marendaz informe qu'une ligne de bus entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2021. Cette ligne desservira Bussigny, Mex, Penthalaz, Cossonay-gare, ceci grâce à l'ouverture d'un gymnase à Bussigny.</p> <p>Selon les statistiques, le fait d'avoir rationalisé les courses du Taxibus et mis en place un ticket, la demande a diminué. Les coûts sont arrivés à une échelle acceptable pour la commune.</p> <p>Pour répondre à la question de M. Bernard Formica concernant un chemin vicinal reliant Mex à Villars-Ste-Croix, elle répond qu'un inventaire des chemins AF est actuellement en cours. Suite à cette étude, elle reviendra devant le conseil pour donner de plus amples renseignements.</p>
Préavis 2/2020 Arrêté d'imposition pour l'année 2021	<p>M. Jean-Gaël Pahud lit le rapport de la commission. Celle-ci demande au conseil d'approuver le préavis 2/2020 concernant le maintien du taux d'imposition pour l'année 2021.</p> <p>Aucune question n'étant demandée, la Présidente passe au vote.</p> <p>Le préavis 2020_2 est accepté à une large majorité, dont une abstention.</p>
Propositions individuelles et divers	<p>Mme Voltz prend la parole. Elle pense que la diminution des courses vient plutôt de la réduction des offres. M. Burnier confirme la position de Mme Voltz.</p> <p>M. Jean-Paul Vaney demande quelle est la position de la commune sur le fait qu'elle fait partie des deux associations de communes, l'UCV ET l'AdCV. Le syndic répond que la commune n'a pas vraiment de position par rapport aux deux associations. L'AdCV défend les intérêts des petites communes et</p>

souhaite que le canton reprenne la facture sociale à son actif ; tandis que l'UCV défend les intérêts des grandes communes penchant plutôt à une cohésion sociale prévoyant un rééquilibrage financier annuel, étalé sur plusieurs années. Il informe par ailleurs que le nouveau président de l'AdCV est M. Michel Buttin.

M. Marc Utzinger demande si une visite du bâtiment de l'auberge est prévue pour la population à l'issue des travaux comme il a avait été fait pour les logements. Le syndic prend note de la demande. L'inauguration est prévue au printemps prochain.

Mme Huggler demande la date du prochain conseil, il lui est répondu qu'il est prévu le lundi 14 décembre. Le syndic profite de rappeler que vu le COVID-19, il est difficile d'organiser une raclette à l'issue du conseil.

La parole n'étant plus demandée, Il est 20h55, la Présidente clôt la séance. Elle souhaite une belle soirée à l'assemblée.

La Présidente

Dominique Dubois



La secrétaire

Brigitte Beuchat

